



ABAFIM

SARL au capital de 50 000 € - 443 668 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° 2006 - D 117 T délivrée par la Préfecture des Hautes - Pyrénées le 09/08/2006
TRANSACTIONS SUR BIENNEAUX & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES
Garantie Financière : QBE International Insurance Limited - 12 place Vendôme - 75 001 PARIS

OFFRE D'ACHAT

Le (s) soussigné (s) : *Nicolas MAGUIN*

Demeurant : *Bolshaya Tatarskaya, 26*

Reconnaissent avoir visité le *10/08* à *15:00* par l'intermédiaire de l'agence immobilière

ABAFIM, le bien Mandat N° AF 24 693 ci-après désigné (désignation + adresse) :

Hossegor villa sous les pins, au 283 avenue des marquassins 64150 Hossegor
villa env 170 m² sur 825 m², parcelle cadastrale A491

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux

conditions suivantes :

Prix net vendeur : *980 000*

€ Neuf Cent Quatre Vingt mille euros -

Commission d'agence : *70000*

€ Soixante Dix mille euros -

Prix total honoraires inclus: *1050 000€ un million et quatre mille euros -*

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 5 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de *52 500* € Cinquante Deux mille cinq cent euros -
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de *99 7500* € Neuf cent Quinze mille sept cent euros -

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette *Cinq mille Sept cent euros -*

offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non
avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander
l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 7 jours à compter de
la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : ABAFIM - 16, Avenue de la Marne -

65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre
recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable
pour les deux parties.

Fait à *Hossegor*

L'acquéreur,

(Le et approuvé - Bon pour acceptation
des présentes conditions)

Le et approuvé

Bon pour acceptation des présentes conditions

(1) Condition suspensive :

.....
.....

.....
.....

Pour ABAFIM

Le négociateur,

Le vendeur,

(Le et approuvé - Bon pour acceptation
des présentes conditions)

Le et approuvé

Bon pour acceptation
des présentes conditions.

Le et approuvé

Bon pour acceptation des présentes conditions

.....
.....

Le et approuvé des

présentes conditions

.....
.....